

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPÉTENCES (MAC) DE FORMATEUR PRAP2S (SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL)

RÉF. DP26

Cette formation permet de participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels de santé et répondre à la demande face à des besoins accrus en formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels, en particulier le risque TMS, en accompagnant un établissement dans une démarche de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) et de réaliser une formation-action auprès des salariés d'établissements sanitaires et médico-sociaux.

	Public élargi : formateurs PRAP 2S	Inter Intra : devis sur demande
	Dates et inscriptions sur https://swll.to/RRPT1ws	Minimum 5 - Maximum 10
	28 heures : 4 jours consécutifs	Tarif adhérent : 673 €
	ANFE, Paris 13	Tarif non-adhérent : 757 €

PRÉ-REQUIS

Etre formateur PRAP 2S.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Actualiser le projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail.
- Suivre la mise en place des pistes d'amélioration proposées.
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique
- Animer et évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Travaux d'application et mises en situation
- Références bibliographiques et support pédagogique
- Accès à un portail documentaire en ligne

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis pré et post formation
- Evaluation des compétences au travers des travaux réalisés par les stagiaires et conformément au référentiel de l'INRS
- Evaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

CONTENU

- Actualités du dispositif PRAP et mises à jour des outils pédagogiques
- Accompagnement de l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique
- Evaluation des Risques
- Formation des acteurs PRAP
- Accompagnement de la mobilité

FORMATEURS

Laurent DAZIN, Ergothérapeute, Formateur de formateurs PRAP 2S certifié par l'INRS.

Formateurs d'Institut de Formation en Ergothérapie, Formateurs de formateurs PRAP 2S certifiés par l'INRS.



Délai d'accès, accessibilité :



Informations pratiques : Communiquer dès l'inscription l'email et les nom, date et lieu de naissance du participant et joindre le certificat de FORMATEUR PRAP 2S en cours de validité. Certificat valable 36 mois, délivré selon les critères de certification de l'INRS.